

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Directive Européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement <u>2ème échéance</u>

Réseau Routier National et Autoroutier Non-Concédé

Cartes de bruit stratégiques des infrastructures de transports terrestres Trafic compris entre 8 200 véhicules/jour et 16 400 véhicules/jour

REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DES ZONES

4c - Cartes: B

8 planches

(voir la liste des communes pour localiser la(les) planche(s) correspondante(s))

Vu pour être annexé à l'arrête préfectoral en date du

- 5 AOUT 2014

Denis ROBIN















